

Programme national de recensement des observations de requins pèlerins en France métropolitaine



© T. Demeneix

RAPPORT ANNUEL 2025



Version du document

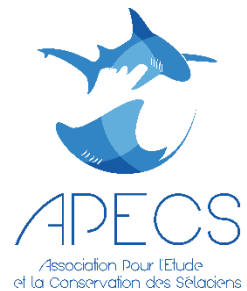
Publié le 10/03/2026

Citation du document

APECS (2026). Programme national de recensement des observations de requins pèlerins en France métropolitaine. Rapport annuel 2025 (p.28) [Version 10/03/2026]. Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens.

Contact

Alexandra ROHR, chargée de mission
Association Pour l'Étude et la Conservation des Sélaciens (APECS)
13, rue Jean-François Tartu - BP 51151
29211 Brest Cedex 1
Tel : 02 98 05 40 38
Email : asso@asso-apecs.org



Remerciements

L'APECS remercie tous les observateurs qui ont signalé des requins pélerins en 2025 et le sémaphore de Beg Meil qui a transmis deux signalements à l'association.

L'APECS remercie le Ministère de la transition écologique pour son soutien financier, ainsi que ses partenaires techniques, le Collectif Vigie Mer et les réseaux régionaux Sentinelles de la mer Occitanie et Sentinelles de la mer Normandie.

L'APECS remercie également l'association AILERONS, financée par la DREAL Occitanie, avec qui elle collabore depuis 2024 sur la campagne d'affichage en Méditerranée.

Sommaire

Introduction.....	5
Méthode.....	7
Généralités	7
Collecte et traitement des données	8
Analyse des données.....	10
Bilans des observations, captures accidentelles et échouages	12
Bilan général	12
Les observations.....	12
Trois captures accidentelles	15
Bilan détaillé des observations par façade	16
Mer Celtique	16
Golfe de Gascogne	18
Méditerranée.....	20
Valorisation des données.....	22
Conférence	22
Partage des données.....	22
Actions de sensibilisation et communication	23
Actions de sensibilisation auprès du public	23
Animations grand public.....	23
Bilan de la communication	23
Revue de presse	23
En réseau.....	24
Bibliographie.....	25

Introduction



Y. Massey-APECS

Le requin pèlerin (*Cetorhinus maximus*) peut atteindre douze mètres de long et peser jusqu'à cinq tonnes. C'est un requin hors norme, aussi spectaculaire que mystérieux.

Il a longtemps été considéré comme une espèce ne fréquentant que les eaux froides et tempérées des deux hémisphères, où des agrégations saisonnières peuvent être observées dans quelques zones côtières (Kenney *et al.*, 1985 ; Squire Jr, 1990 ; Berrow & Heardman, 1994 ; Darling & Keogh, 1994 ; Bloomfield & Solandt, 2007 ; Witt *et al.*, 2012 ; Leeney *et al.*, 2012 ; Siders *et al.*, 2013). Ce n'est que depuis les années 2000, grâce à l'utilisation de balises de suivi par satellites, que l'on sait qu'il fréquente aussi les zones tropicales et équatoriales et qu'il est capable de parcourir des milliers de kilomètres et de plonger jusqu'à 1 500 mètres de profondeur (Gore *et al.*, 2008 ; Skomal *et al.*, 2009 ; Doherty *et al.*, 2017 ; Johnston *et al.*, 2019 ; APECS, 2020b). Malgré ces avancées dans les connaissances, plusieurs questions sont encore sans réponse.

Autrefois intensément pêché, notamment en Europe, pour son foie dont on extrayait de l'huile (Kunzlik, 1988), le requin pèlerin est aujourd'hui considéré comme menacé à l'échelle mondiale. Depuis 1996, le requin pèlerin est inscrit sur la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. Son statut au niveau mondial a évolué en 2019 de « Vulnérable » à « En

danger » (Rigby *et al.*, 2021). L'espèce figure également depuis 1995 à l'Annexe II de la Convention de Barcelone, dans le protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée (Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2018). En 1997, la population de Méditerranée est inscrite à l'Annexe II de la Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Conseil de l'Europe, 2018). En 2003, l'espèce est ajoutée à l'Annexe II de la Convention internationale sur le commerce des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) (CITES, 2022) et à l'Annexe V de la Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du nord-est (Commission OSPAR, 2006). En 2005, elle est inscrite sur les Annexes I et II de la Convention de Bonn pour la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS, 2020) et en 2010 sur l'Annexe I du Mémorandum d'entente sur la conservation des requins migrateurs (CMS, 2019). En dehors de la CITES qui permet de réglementer le commerce international, ces conventions n'ont pas de caractère contraignant. Elles encouragent cependant les pays signataires à prendre les mesures nécessaires pour protéger l'espèce au sein de leur propre territoire, et/ou à établir des partenariats dont le but est d'améliorer son état de conservation. Ce n'est donc que localement que

l'espèce bénéficie d'un statut de protection. En Europe, l'île de Man, dépendance de la Couronne britannique, a été la première à protéger l'espèce dès 1990, suivie par le Royaume-Uni, les îles Anglo-Normandes, Malte et l'Espagne. Depuis 2006, la Politique Commune de la Pêche a également interdit sa pêche aux navires communautaires et aux navires de pays tiers dans toutes les eaux européennes, ce règlement s'appliquant aussi hors de ces eaux pour les navires communautaires (Union européenne, Règlement (CE) No 1782/2006). Pour la Méditerranée, l'interdiction date quant à elle de 2012 (Recommandation CGPM/42/2018/2).

Malgré ces mesures de protection, les captures accidentelles persistent et ne sont pas quantifiées (OSPAR Commission, 2015). L'intensification du trafic maritime engendre une augmentation des risques de collision, en particulier dans les zones d'agrégations saisonnières où les requins viennent en surface à la recherche de zooplancton (Speedie *et al.*, 2009). Le développement en mer de parcs de production d'énergie renouvelable constitue également un nouveau danger potentiel pour les espèces électro sensibles comme les requins (Gill & Kimber, 2005). La pollution croissante, notamment par les plastiques (Fossi *et al.*, 2014 ; Lipej *et al.*, 2022), ou encore les changements climatiques et l'acidification des océans qui impactent de plus en plus la répartition et la

composition zoo-planctonique s'ajoutent aux menaces précédentes (Cotton *et al.*, 2005).

En raison de l'augmentation croissante des activités anthropiques (Halpern *et al.*, 2008), il est donc indispensable de bien comprendre la distribution spatiale et temporelle de cette espèce ainsi que la nature exacte de ses déplacements afin de pouvoir proposer des mesures complémentaires pour une meilleure protection.

Dans les eaux françaises, bien que la présence du requin pèlerin soit attestée de longue date (De Blainville, 1811 ; Gervais & Gervais, 1876 ; Moreau, 1881), l'espèce a d'abord été présentée comme un hôte occasionnel (Legendre, 1923, 1924 ; Petit, 1934 ; Desbrosses, 1936). Ce n'est qu'au moment de la seconde guerre mondiale, lorsqu'une pêche de subsistance s'est organisée sur la côte sud de la Bretagne, que l'existence de rassemblements saisonniers a réellement été révélée (APECS, 2020a).

Même si les observations sont maintenant plus rares qu'à l'époque de cette pêche, l'espèce fréquente toujours nos eaux et peut y être observée chaque année. Compte tenu de l'enjeu fort en termes de conservation que représente le requin pèlerin, il est important que la France puisse contribuer à améliorer les connaissances, en particulier sur la distribution actuelle de cette espèce.



A. Rohr-APECS

Généralités

Améliorer les connaissances sur la distribution spatiale et temporelle d'une espèce comme le requin pèlerin n'est pas aisé. En raison du peu de temps qu'ils passent généralement à la surface, les requins pélerins sont rarement observés. Les approches classiques, telles que la réalisation de campagnes d'observation dédiées par bateau ou par avion avec un plan d'échantillonnage défini, fournissent donc généralement peu de données. Impliquer le public peut alors représenter une part de la solution. C'est ce que l'APECS a choisi de faire en 1997, dès sa création, pour essayer de décrire la présence du requin pèlerin dans les eaux françaises.

Depuis que les sciences naturalistes existent, des amateurs éclairés participent à la production de connaissance (Silvertown, 2009 ; Boeuf *et al.*, 2012 ; Houllier *et al.*, 2016). Mais ce n'est qu'en 1900, aux Etats-Unis, que le premier projet dit aujourd'hui de « sciences participatives » a vu le jour avec le « Christmas Bird Count » piloté par la National

Audubon Society. La première citation du terme « citizen science¹ » n'apparaîtra finalement que bien plus tard, en 1989 (Earp & Liconti, 2020). Cette discipline est d'autant plus importante en milieu marin, d'une part car les ressources scientifiques disponibles sont limitées, et d'autre part car l'immensité de l'océan et sa diversité nécessitent une recherche intensive dans le temps et l'espace. En France, les sciences participatives en milieu marin et littoral voient le jour en 1972 avec la création du réseau national échouage (RNE)² coordonné par l'observatoire Pelagis (anciennement Centre de Recherche sur les Mammifères Marins). Mais ce n'est qu'à partir des années 2000 que de nombreuses initiatives se développent réellement pour les sciences participatives en milieu marin et littoral. Le programme de recensement des observations de requins pélerins de l'APECS a donc été un des premiers en France à concerner le milieu marin et à solliciter les usagers de la mer.

Testé d'abord à l'échelle de la Bretagne, ce programme basé sur le recensement des observations aléatoires réalisées par les acteurs

¹ Le terme anglais « citizen science » est traduit en français le plus souvent par « science participative », mais aussi par « science citoyenne » ou encore par « science collaborative ». Les sciences participatives sont souvent décrites au sens large comme la participation d'amateurs à la recherche scientifique

(Ifree, 2010 ; Boeuf *et al.*, 2012 ; Bentz *et al.*, 2016 ; Houllier *et al.*, 2016).

² <https://www.observatoire-pelagis.cnrs.fr/observatoire/Suivi-des-echouages-37/le-reseau-echouages-rne/>

de la vie maritime a été lancé au niveau national dès 1998. Par nature, les informations collectées se font en dehors de tout plan d'échantillonnage et doivent donc être analysées avec précaution. Mais en essayant de promouvoir le programme de la façon la plus homogène possible sur tout le littoral et en travaillant sur une longue période, la méthode a un intérêt. Elle permet de décupler à moindre coût les capacités d'observation et donc d'apporter des connaissances qui feraient autrement défaut. Elle a aussi l'avantage d'amener les participants à mieux connaître leur environnement et à changer leur regard sur la nature et la biodiversité. Les résultats en termes de distribution spatiale et temporelle obtenus avec un dispositif participatif similaire, initié au Royaume-Uni dès 1987, montrent par ailleurs une grande similitude avec ceux issus de suivis réalisés localement en avion ou en bateau selon un protocole et un plan d'échantillonnage établi (Speedie, 2003 ; Bloomfield & Solandt, 2007 ; Witt et al., 2012 ; Leeney et al., 2012). Bien que le nombre d'observateurs potentiels ne soit pas homogène, ni dans l'espace, ni dans le temps puisque certains secteurs côtiers sont plus fréquentés que d'autres et que le nombre de personnes en mer varie selon les périodes de l'année, l'heure de la journée ou encore en fonction des conditions météorologiques, le recensement des observations aléatoires apporte des informations précieuses.

Le programme national de recensement des observations de requins pélerins vise donc à effectuer un suivi à long terme de la présence de l'espèce dans les eaux françaises métropolitaines pour préciser sa distribution spatiale et temporelle et mettre en évidence les grandes tendances ainsi que les événements exceptionnels. Les informations collectées, qui concernent surtout des animaux vus en surface, permettent également d'identifier des secteurs et des périodes propices à la mise en œuvre d'études particulières. En donnant la possibilité aux acteurs de la vie maritime de s'impliquer et d'agir, le programme est par ailleurs un outil qui permet de mieux faire connaître le requin pèlerin et de sensibiliser à la nécessité d'agir pour sa conservation.

Collecte et traitement des données

Ce programme est fondé sur la participation des usagers de la mer qui sont invités à signaler leurs éventuelles rencontres avec des requins pélerins. Depuis le lancement du programme, de nombreuses campagnes d'information ont été menées afin d'informer et de mobiliser un maximum de personnes. Les médias classiques ont été utilisés dès le début. Depuis quelques années, les réseaux sociaux sont devenus un autre moyen important de diffusion de l'information. Des affiches et des autocollants ont également été diffusés chaque année de façon ciblée sur tout le littoral jusqu'en 2012. Aujourd'hui, cette campagne d'affichage ciblée ne se fait plus que tous les deux ans. Environ 3 000 structures reçoivent l'affiche : capitaineries des ports, associations de plaisanciers, clubs de plongée, centres nautiques, clubs de kayak, guides de pêche, compagnies maritimes, magasins d'accastillage, aquariums, associations naturalistes, comités des pêches, criées, sémaphores de la marine nationale, brigades des douanes et de la gendarmerie maritime, SNSM, affaires maritimes, etc.



L. Beauverger-APECS

Afin de standardiser les données collectées pour pouvoir les stocker dans une base de données informatique, un formulaire d'observation type a été élaboré.

Ce formulaire a été largement diffusé, d'abord sous forme de fiches papier envoyées aux différentes structures destinataires de l'affiche pour être mises à disposition des observateurs potentiels. Dès 1999, les observateurs ont également eu la possibilité de remplir un formulaire en ligne sur le site internet de l'association³.

³ <https://asso-apecs.org/signaler/formulaire/>

Lorsqu'une observation est signalée par un autre moyen (téléphone, courrier, email, etc.), un formulaire est complété par l'APECS.



Pour chaque signalement, la date, l'heure et le lieu de l'observation (coordonnées géographiques précises et/ou position approximative) sont enregistrés ainsi que le nombre de requins observés, la taille estimée des individus et leur activité (déplacement, alimentation). Des données complémentaires telles que la durée de l'observation, la distance minimale d'observation, les conditions météorologiques ou encore les coordonnées de l'observateur viennent compléter les données de base. Afin de pouvoir réaliser une analyse spatiale des données, bien que seule une position approximative soit disponible dans certains cas, chaque observation est affectée à une maille de 10 minutes de latitude sur 10 minutes de longitude.

Lorsque plusieurs signalements concernent de façon évidente le même requin ou le même groupe de requins (date, lieu, heure, taille du/des requins identiques), un seul signalement est pris en compte. Sinon, chaque signalement est comptabilisé et bancarisé, tout en sachant qu'il peut parfois s'agir d'un même requin observé

séparément par différentes personnes, à des moments différents et/ou à des endroits différents d'une même zone. La méthode a donc tendance à surestimer le nombre d'individus présents en surface dans une zone donnée. C'est une des raisons pour lesquelles les données ne permettent pas d'obtenir de résultat sur l'abondance de l'espèce.

Avant d'intégrer la base de données (au format Microsoft Access), chaque signalement fait l'objet d'une validation. Depuis 2023, un nouveau système de validation a été mis en place suite à un travail réalisé dans le cadre du Collectif Vigie Mer (Eloire *et al.*, 2022). Toutes les données collectées avant 2023 ont été revalidées avec ce système. Dans cette « proposition d'une échelle pour qualifier la validité des données issues de programmes de sciences participatives », six catégories ont été établies sur la base de ce qui est proposé par le SINP⁴. Dans ce rapport, seuls les signalements des catégories 1a (certain et prouvé), 1b (quasi certain) et 2 (probable) ont été conservés. Les données classées de 3 à 6 (très incertain, invalide, non réalisable, non évalué) ne sont pas présentées.

Tous les contributeurs sont remerciés individuellement. À cette occasion, ils reçoivent la plaquette d'information sur le requin pèlerin et les actions de l'APECS contenant un code de bonne conduite en cas d'observation⁵.



⁴ <https://inpn.mnhn.fr/programme/donnees-observations-especes/references/validation>

⁵ https://asso-apecs.org/wp-content/uploads/APECS_Requin-pelerin_plaquette-presentationcode-bonne-conduite.pdf

Ils reçoivent également un mail à chaque parution d'une nouvelle PèlerinInfo. Tous les numéros de cette lettre d'information électronique consacrée au requin pèlerin, dont le premier numéro a été publié en 2012, sont disponibles en ligne⁶.

Le programme vise également à recenser les captures accidentelles et les échouages de requins pèlerins. Pour ces événements, les informations relatives aux circonstances de l'échouage ou de la capture sont relevées (date, lieu, observateur, et pour les captures : engin et devenir de l'animal) ainsi que des informations concernant l'animal (longueur, sexe, état de décomposition, et pour les échouages : marques de capture et/ou blessure). Lorsque cela est possible, un examen est effectué pour réaliser des mensurations plus complètes, collecter des échantillons, voire réaliser une nécropsie si l'état de l'animal et les conditions le permettent.

Afin de compléter les données issues de ces observations aléatoires par les usagers de la mer, l'APECS essaie aussi de centraliser les données collectées lors d'opérations de suivi de la mégafaune marine (principalement mammifères marins et oiseaux marins) ou dans le cadre de programmes d'observation à bord de navires de pêche. Compte tenu de leur faible nombre, ces observations ne sont en effet pas analysées par les porteurs de programmes qui acceptent ainsi de les mettre à disposition afin qu'elles soient intégrées à la base de données gérée par l'APECS.

Le programme national de recensement des observations de requins pèlerins est recensé sur l'annuaire du portail OPEN⁷, présentant au grand public les programmes de sciences participatives en lien avec la biodiversité en France.

Il figure également au sein des réseaux régionaux « Sentinelles de la mer Occitanie⁸ » coordonné par le CPIE Bassin de Thau et « Sentinelles de la mer Normandie⁹ » coordonné par l'URCPIE Normandie » qui réunissent des porteurs de programmes de sciences participatives mer et littoral.

Analyse des données

Les données sont analysées par type de signalements (observation de requins en mer, capture accidentelle ou échouage) et présentées par grande région marine, à savoir en allant du nord au sud, la Manche-Mer du Nord, la Mer Celtique qui englobe la Mer d'Iroise, le Golfe de Gascogne et la Méditerranée (Figure 1).

En raison de la difficulté à évaluer la taille d'un animal en mer, les observateurs sont invités à préciser la longueur totale du requin parmi quatre classes de taille : < 3m, [3-6[m, [6-9[m et > 9m. Ce découpage a été choisi sur la base des connaissances disponibles (Bigelow & Schroeder, 1948 ; Matthews, 1950 ; Cadenat & Blache, 1981 ; Lien & Fawcett, 1986) afin de refléter la présence de jeunes (< 3m), de sub-adultes (3-6m) et d'adultes (> 6m).

Depuis 2020, un nouvel indicateur est présenté dans le bilan annuel. Il permet d'illustrer l'évolution du nombre de requins pèlerins signalés chaque année à l'association. Cependant, il ne permet pas de mesurer l'évolution de la taille de la population. Ainsi, une diminution du score de l'indicateur ne signifie pas que les effectifs ont chutés.

À l'inverse, un bon score ne permet pas non plus de dire que la population a augmenté.

Le nombre de requins pèlerins observés l'année n est comparé à la moyenne du nombre d'animaux observés les six années précédentes. Un score est attribué à l'année en fonction de l'évolution du nombre d'observations (%) (Tableau 1).

⁶ https://asso-apecs.org/ressources/?type%5B%5D=13&recherche_li bre=

⁷ <https://www.open-sciences-participatives.org/home/>

⁸ <https://www.sentinellesdelamer-occitanie.fr/>

⁹ <https://sentinellesdelamer-normandie.fr>

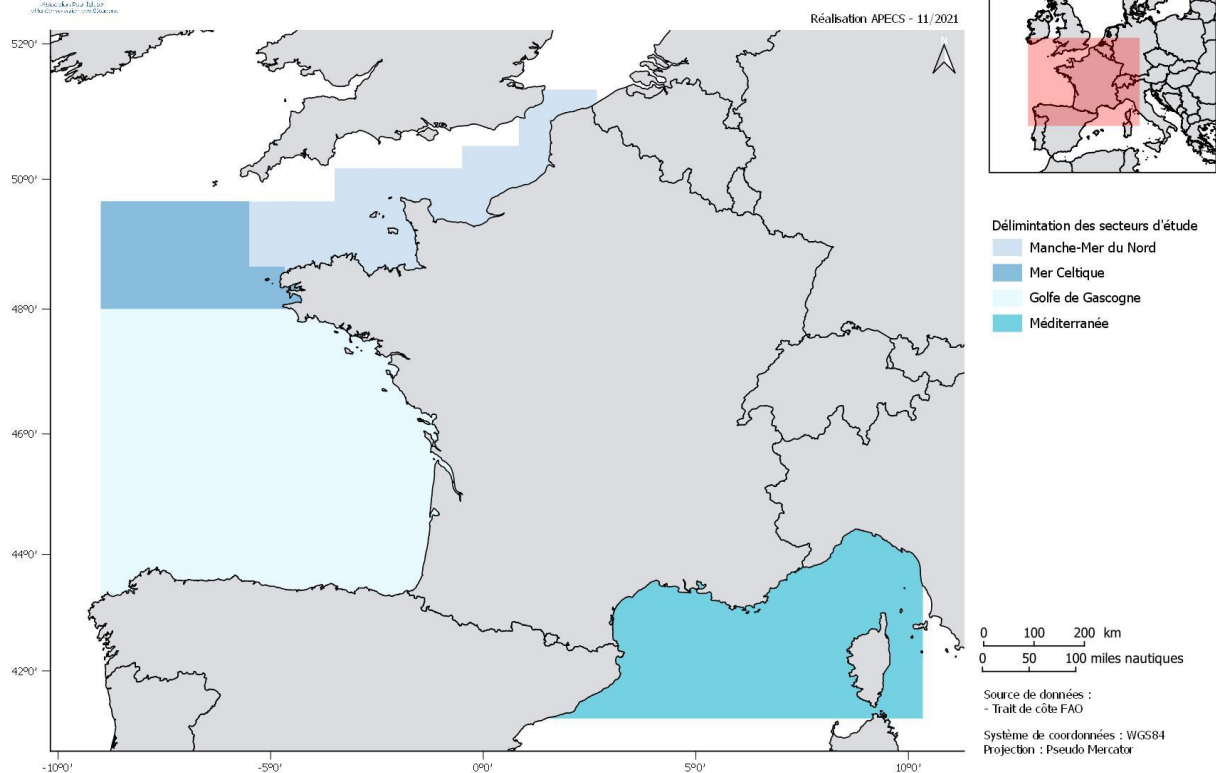


Figure 1 : Délimitation des régions marines utilisées pour la présentation des résultats

Tableau 1 : Calcul de la métrique évolution du nombre d'observations

Score	Evolution du nombre d'observations (%)
Forte diminution = 1	≥ -50
Faible diminution = 2	$] -50 \text{ à } -20]$
Stabilité = 3	$] -20 \text{ à } +20]$
Faible augmentation = 4	$] +20 \text{ à } +50]$
Forte augmentation = 5	$> +50$

Bilans des observations, captures accidentelles et échouages



A. Rohr-APECS

Bilan général

En 2025, l'APECS a reçu 33 signalements dont 31 valides de requins pèlerins (Tableau 2). Il s'agit en majorité d'observations d'animaux vivants (90,3%) mais aussi de 3 captures accidentelles.

Tableau 2 : Détail des signalements de requins pèlerins reçus par l'APECS en 2025

	Signalements		Requins	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Observation	28	90,3 %	29	90,6 %
Capture accidentelle	3	9,7 %	3	9,4 %
Echouage	0	0 %	0	0 %
TOTAL	31	—	32	—

Les observations

96,4% des observations de requins pèlerins recensées en 2025 ont été signalées directement à l'APECS par les usagers de la mer via différents canaux (appel téléphonique, appel VHF, formulaire internet, email et réseaux sociaux). Une seule donnée est arrivée par l'intermédiaire d'une autre structure, le sémaphore de Beg Meil (Figure 2).

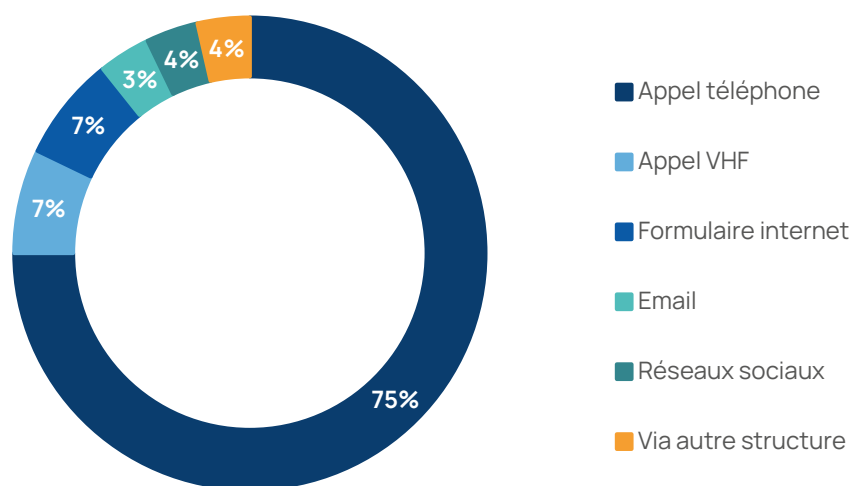


Figure 2 : Différents modes de transmission des observations de requins pèlerins en 2025

Les 28 observations ont eu lieu entre les mois de février et d'août, à l'exception du mois de juin. Un groupe composé de deux individus a été signalé en avril, ce qui représente 29 requins pèlerins observés au total. Les observations ont essentiellement eu lieu entre mars et mai (85,7%) avec près des deux-tiers en avril (60,7%). (Figure 3).

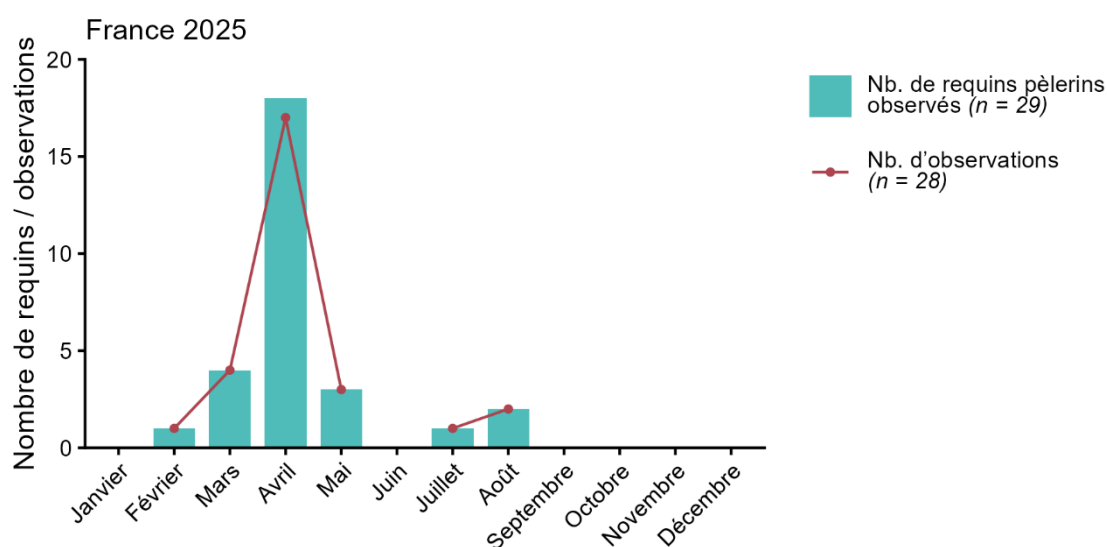


Figure 3 : Distribution mensuelle du nombre de requins pèlerins observés (barre) et d'observations signalées (trait) en France métropolitaine en 2025

Nous observons depuis 2021 (APECS, 2022, 2023, 2024, 2025) une diminution du nombre d'observations. Le plus faible nombre de signalements depuis le début du programme en 1998 a été atteint en 2024 (n=17). Si l'on compare le nombre de requins pèlerins observés en 2025 (n=29) à la moyenne du nombre d'animaux observés les six années précédentes (2019-2024) (n=59,3), cela représente une diminution de plus de 51% (Figure 4). La valeur de l'indicateur reste donc au plus bas en 2025 (Tableau 3).

En 2025, les observations ont eu lieu essentiellement dans le Golfe de Gascogne, et plus particulièrement sur les côtes bretonnes autour de l'archipel des Glénan (Figure 5). Trois observations ont également été faites en mer d'Iroise et deux en Méditerranée. Pour la seconde fois depuis le début du programme, comme en 2024, il n'y a pas eu d'observation en Manche.

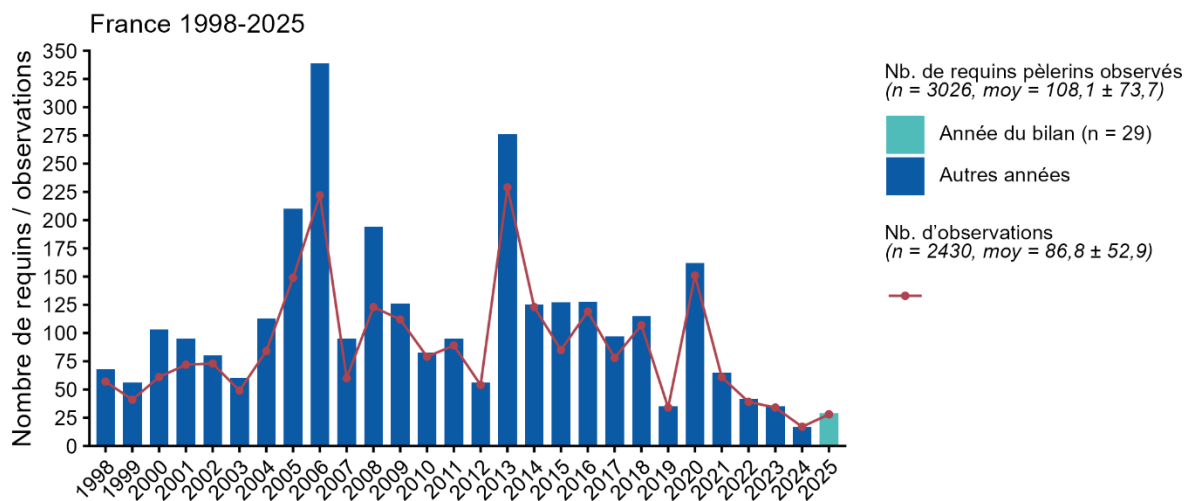


Figure 4 : Distribution annuelle du nombre de requins pélerins observés (barre) et d'observations signalées (trait) en France métropolitaine de 1998 à 2025

Tableau 3 : Valeurs de l'indicateur depuis le début du programme (le calcul n'est possible qu'à partir de 2004, d'où l'absence de donnée entre 1998 et 2003 (1=forte diminution, 2=faible diminution, 3=stabilité, 4=faible augmentation, 5=forte augmentation))

2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
4	5	5	2	4	2	1	2	1	5
2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
3	3	3	2	3	1	5	2	1	1
2024	2025								
1	1								

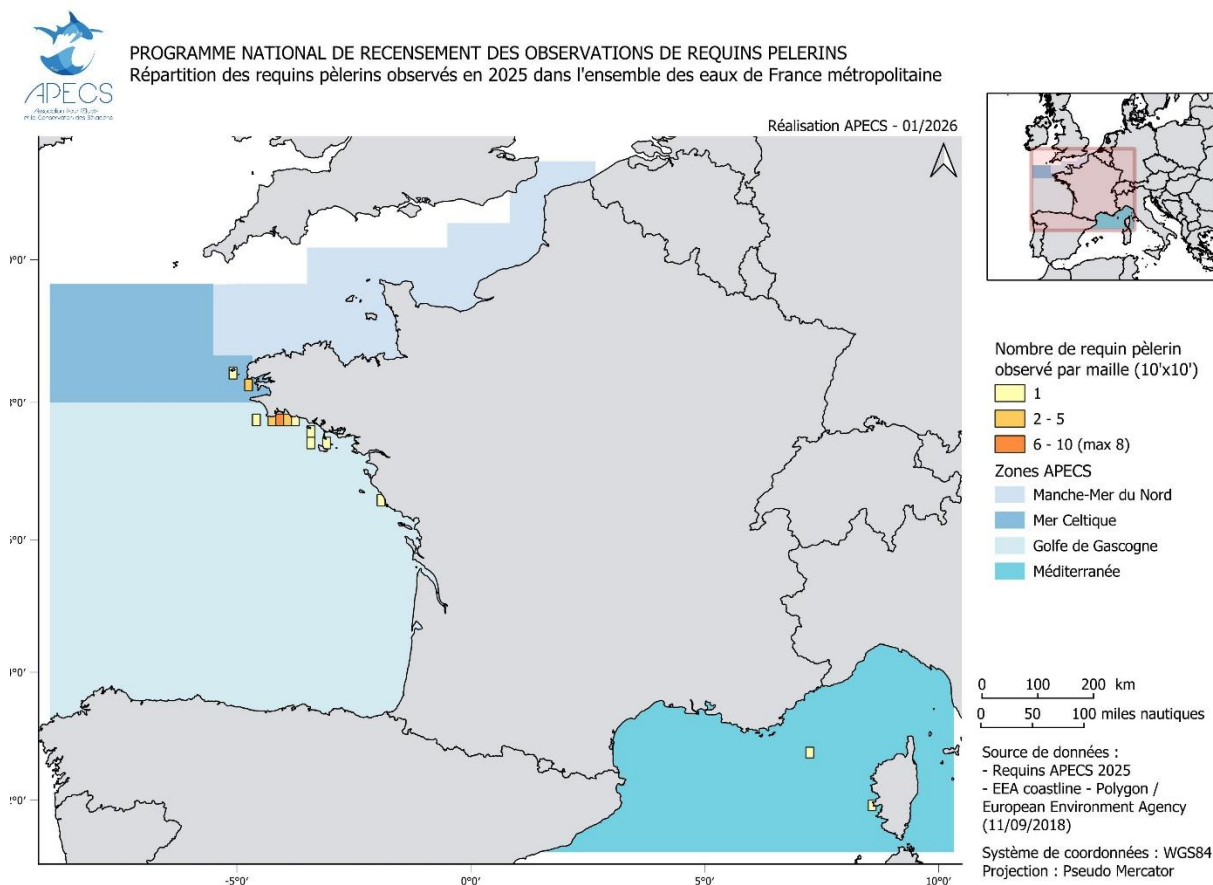


Figure 5 : Répartition spatiale des requins pélerins observés en France métropolitaine en 2025

Trois captures accidentelles

Trois captures accidentelles ont été signalées à l'APECS en 2025, deux en avril et une en juin.

- Un pêcheur professionnel nous a transmis la capture accidentelle d'un requin pèlerin le 4 avril entre les Glénan (29) et Groix (56).

Un second pêcheur professionnel nous a contacté pour nous signaler un requin pèlerin mesurant entre 5 et 6 mètres, pris dans un de ses filets à raies dans le secteur de Loctudy (29) le 13 avril (

- Figure 6). Le requin a pu être relâché mais est reparti moribond.
- Des plaisanciers ont observé un requin pèlerin pris dans une filière le 18 juin dans la baie de Port-La-Forêt (29). Ils ont contacté le sémaphore de Beg Meil qui nous a mis en relation avec eux. Le requin est reparti vivant après avoir été libéré par un pêcheur plaisancier qui passait dans le secteur.



Figure 6 : Capture accidentelle d'un requin pèlerin le 13 avril 2025 dans le secteur de Loctudy (Anonyme)

Bilan détaillé des observations par façade

Mer Celtique

2025 est une année en dessous de la moyenne en nombre d'observations et de requins pélerins observés ($n=3$) en Mer Celtique (Figure 7).

La première observation a eu lieu le 27 mars, le seconde le 8 avril et la dernière le 11 avril (Figure 8).

Les requins pélerins ont été observés dans la partie Nord de la mer d'Iroise, entre Camaret et l'île d'Ouessant (Figure 9).

Les deux individus dont la taille a pu être estimée mesuraient entre 3 et 6 mètres, ils sont considérés comme des subadultes (Figure 10).

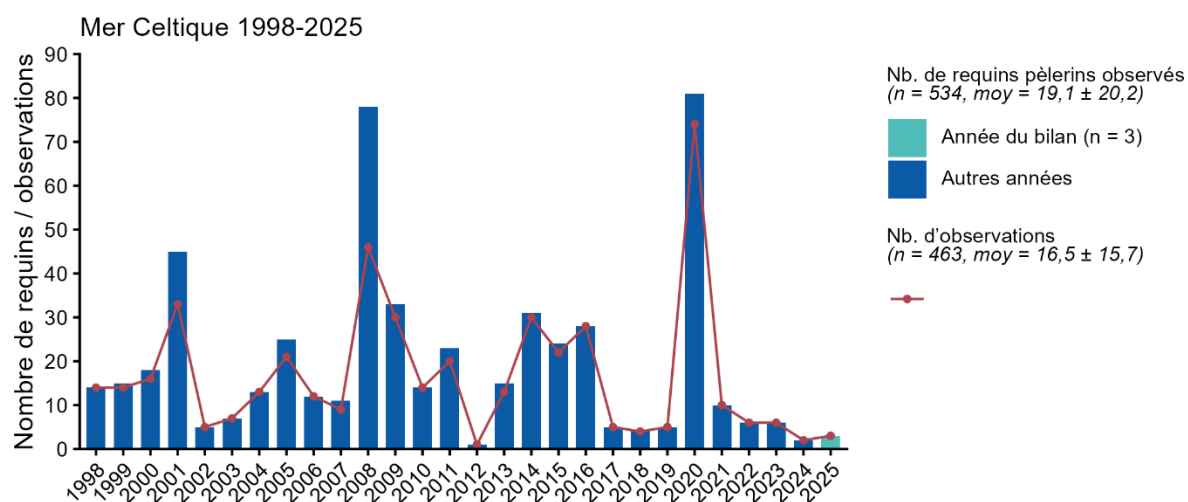


Figure 7 : Distribution annuelle du nombre de requins pélerins observés (barre) et d'observations signalées (trait) en mer Celtique de 1998 à 2025

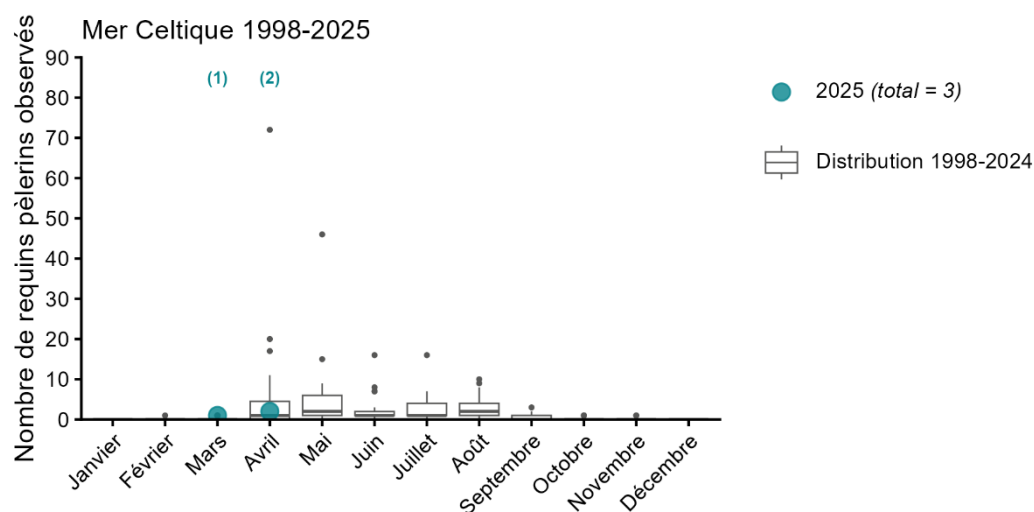


Figure 8 : Comparaison mensuelle du nombre de requins pélerins observés en mer Celtique en 2025 (point) par rapport aux données recensées antérieurement dans la zone de 1998 à 2024

PROGRAMME NATIONAL DE RECENSEMENT
DES OBSERVATIONS DE REQUINS PELERINS
Répartition des requins pèlerins observés
en 2025 en mer Celtique

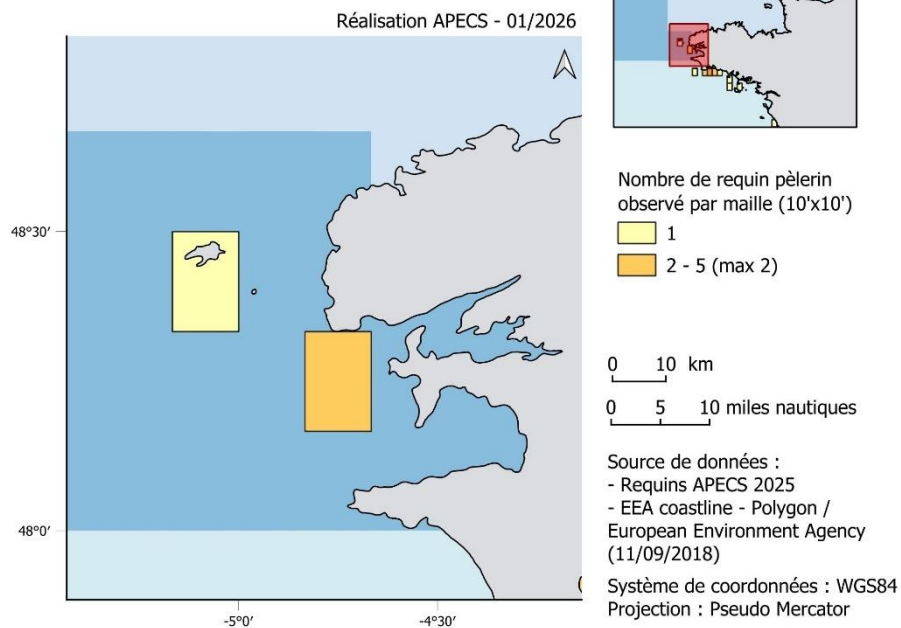


Figure 9 : Répartition spatiale des requins pèlerins observés en mer Celtique en 2025

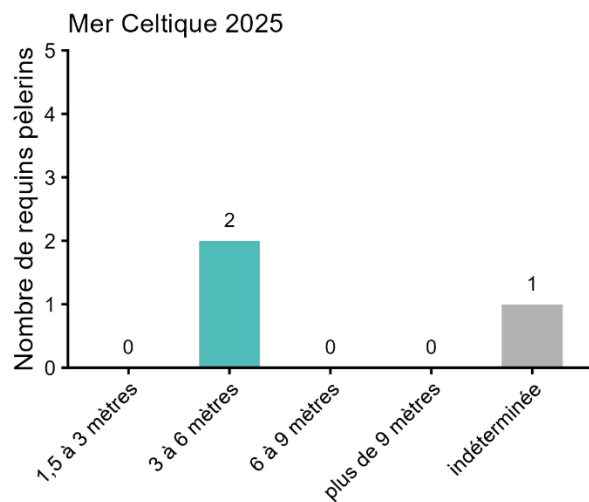


Figure 10 : Taille estimée des requins pèlerins observés en mer Celtique en 2025

Golfe de Gascogne

2025 est une année en dessous de la moyenne en nombre d'observations et de requins pèlerins observés ($n=24$) dans le Golfe de Gascogne (Figure 11).

La première et la dernière observation de l'année ont eu lieu respectivement le 3 février en face de Bretignolles-sur-Mer (85), et le 11 août entre Beg Meil et Moustierlin (29). Les requins ont été observés majoritairement entre le 27 mars et le 13 avril (79,1%). (Figure 12).

Les individus ont été observés essentiellement dans la partie nord du Golfe de Gascogne, du Finistère sud au Morbihan, et plus particulièrement autour de l'archipel des Glénan. Une observation a été réalisée en Vendée (Figure 13).

La taille a pu être estimée pour 23 des 24 requins observés (Figure 14). Ce sont les requins pèlerins adultes entre 6 et 9 mètres qui sont les plus représentés (34,8%), suivis par les juvéniles de moins de 3 mètres (30,5%), puis les subadultes entre 3 à 6 mètres (26%). Deux grands individus, de plus de 9 mètres a également été signalés (8,7%).

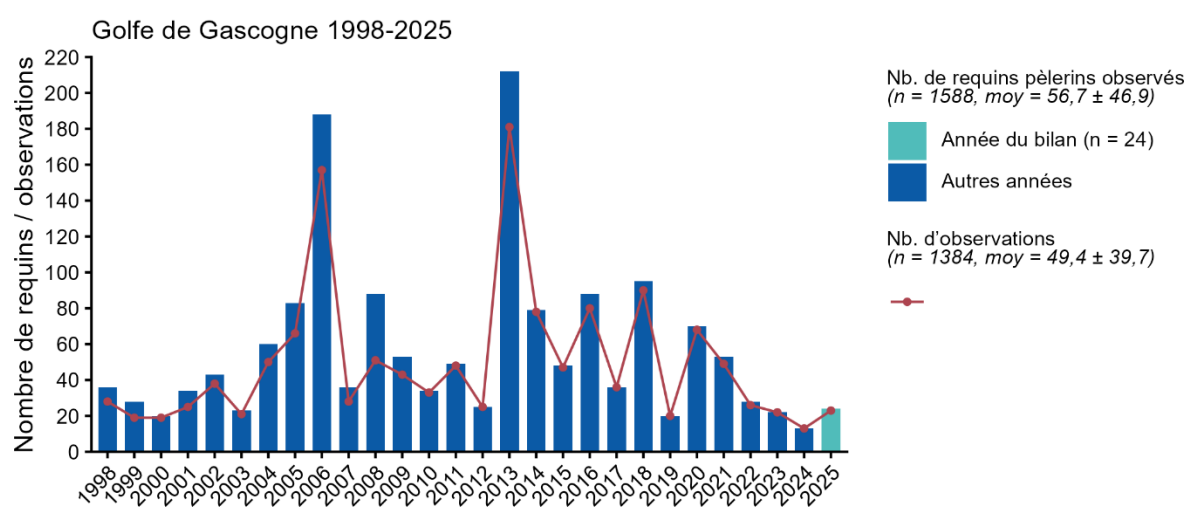


Figure 11 : Distribution annuelle du nombre de requins pèlerins observés (barre) et d'observations signalées (trait) dans le golfe de Gascogne de 1998 à 2025

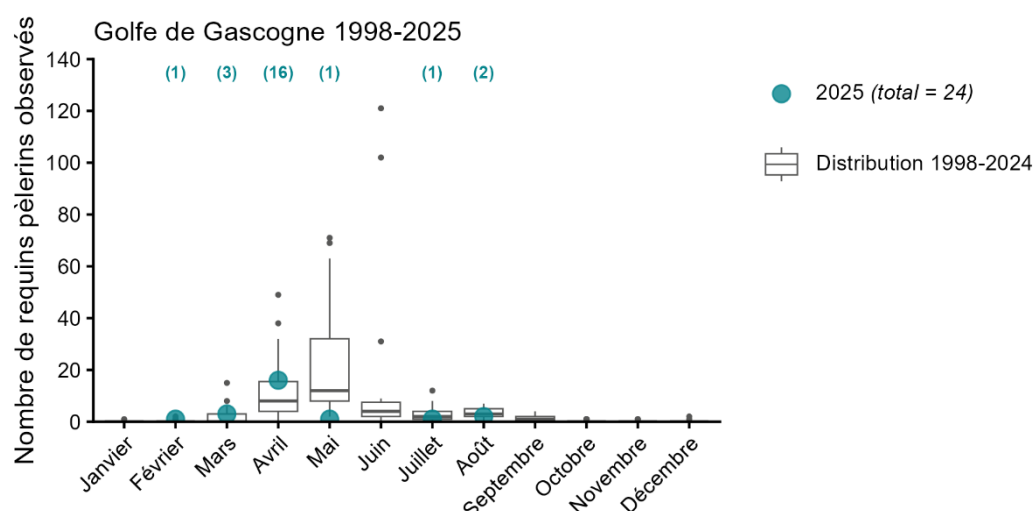


Figure 12 : Comparaison mensuelle du nombre de requins pèlerins observés dans le golfe de Gascogne en 2025 (point) par rapport aux données recensées antérieurement dans la zone de 1998 à 2024

PROGRAMME NATIONAL DE RECENSEMENT
DES OBSERVATIONS DE REQUINS PELERINS
Répartition des requins pèlerins observés
en 2025 dans le golfe de Gascogne

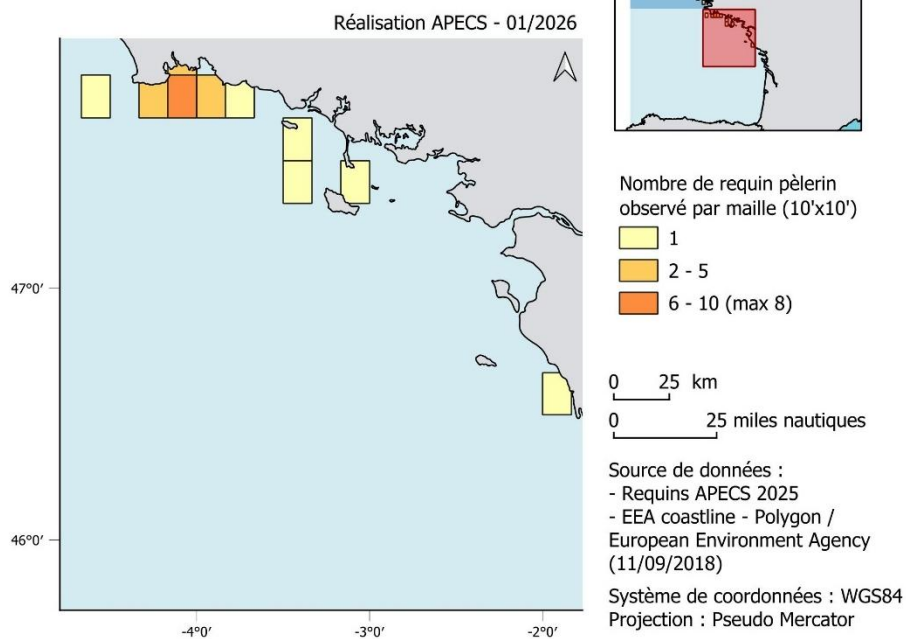


Figure 13 : Répartition spatiale des requins pèlerins observés dans le golfe de Gascogne en 2025

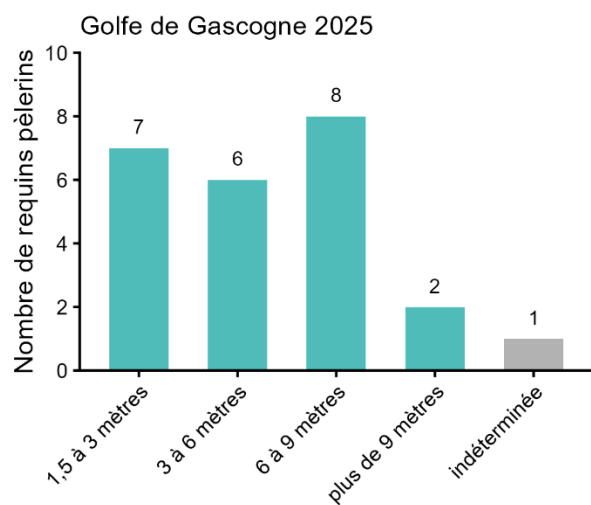


Figure 14 : Taille estimée des requins pèlerins observés dans le golfe de Gascogne en 2025

Méditerranée

2025 est une année en dessous de la moyenne pour le nombre d'observations et de requins pèlerins observés ($n=2$) en Méditerranée (Figure 15).

Les deux observations ont eu lieu durant la première quinzaine de mai (Figure 16), la première en Corse dans le golfe d'Ajaccio et la seconde entre les îles du Levant dans le Var et la Corse (Figure 17).

Le premier requin était un juvénile dont la taille a été estimée entre 2 et 3 mètres et le second un subadulte entre 3 et 6 mètres (Figure 18).

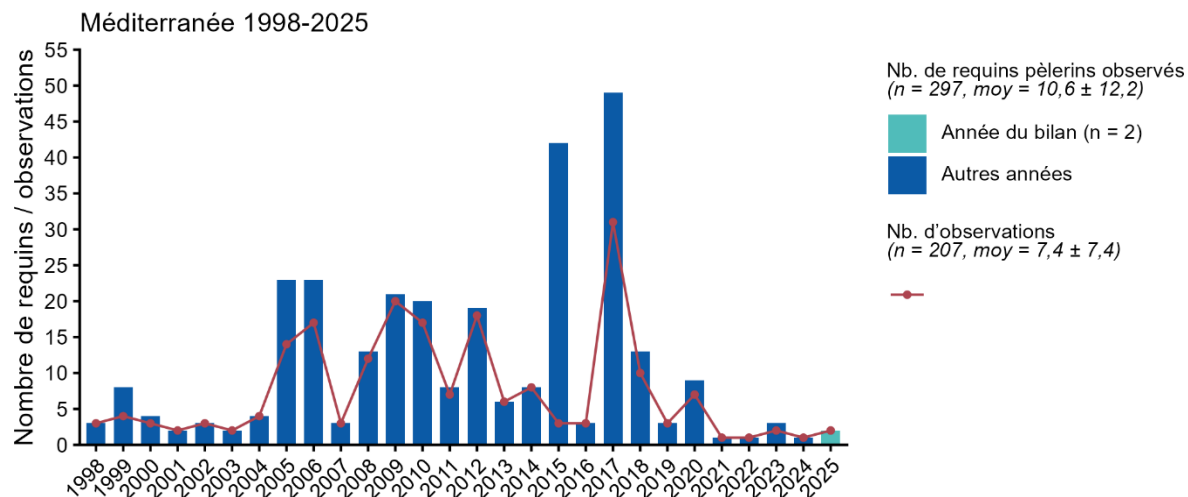


Figure 15 : Distribution annuelle du nombre de requins pèlerins observés (barre) et d'observations signalées (trait) en Méditerranée de 1998 à 2025

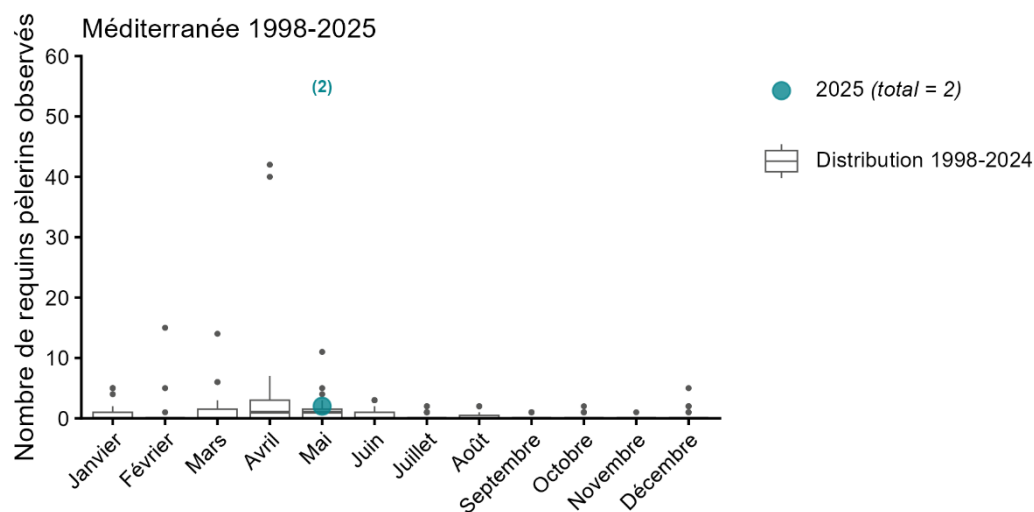


Figure 16 : Comparaison mensuelle du nombre de requins pèlerins observés en Méditerranée en 2025 (point) par rapport aux données recensées antérieurement dans la zone de 1998 à 2024

PROGRAMME NATIONAL DE RECENSEMENT
DES OBSERVATIONS DE REQUINS PELERINS
Localisation des requins pèlerins observés
en 2025 en Méditerranée

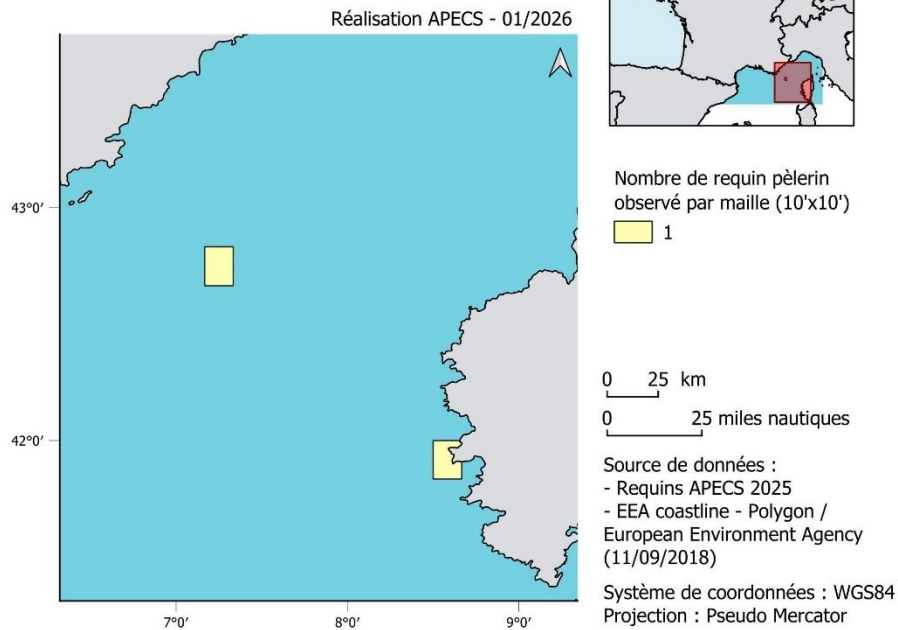


Figure 17 : Répartition spatiale des requins pèlerins observés en Méditerranée en 2025

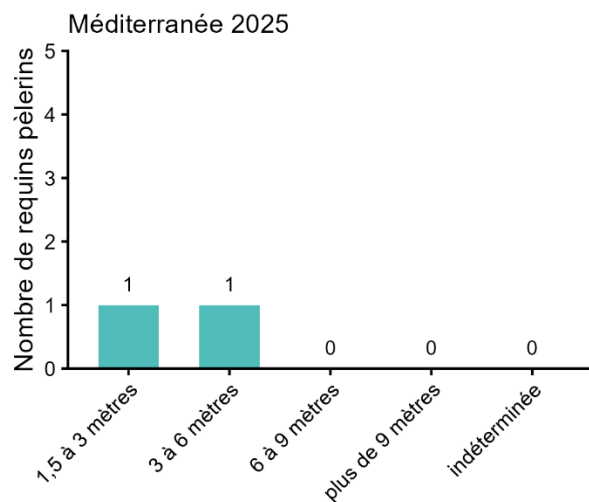


Figure 18 : Taille estimée des requins pèlerins observés en Méditerranée en 2025

Valorisation des données



Irish basking shark group

Conférence

Du 29 au 31 août 2025, à Galway en Irlande, s'est tenue une conférence internationale sur le requin pèlerin. Organisée par le Irish basking shark group, elle a rassemblé près d'une centaine de scientifiques s'intéressant au requin pèlerin.

Les résultats du programme, retraçant 27 ans de données, ont été présentés par Éric Stephan, coordinateur de l'association. Nous avons été félicités pour notre travail et encouragés à valoriser nos résultats à travers de futures publications scientifiques.

Ce fut aussi l'occasion d'échanger sur les évolutions récentes en Europe : baisse des observations dans certaines zones, notamment en Bretagne, à l'Île de Man et en Cornouaille mais hausse au sud et à l'ouest de l'Irlande. Ces changements interrogent et montrent l'importance de poursuivre les recherches.

Partage des données

Les informations décrivant les données relatives à ce programme (métadonnées) ont été ajoutées au Basking Shark Data Directory¹⁰ dont le but est de répertorier l'ensemble des projets et des organisations qui collectent des données sur les requins pélerins. Ce projet a été développé à la suite du forum sur les requins pélerins de 2024 organisé par le Shark Trust, puis finalisé lors de la Conférence internationale sur les requins pélerins de 2025. Ce répertoire ne contient que des métadonnées et non l'ensemble des données. L'objectif est qu'un large éventail de personnes et d'organisations, notamment des chercheurs, des décideurs, des consultants et des étudiants, puissent facilement identifier les données existantes pouvant alimenter de futurs projets en faveur d'une meilleure protection du requin pèlerin.

Une mise à jour des métadonnées a également été réalisée dans l'interface SCIMER¹¹ du Collectif Vigie Mer qui recense les projets de sciences participatives en mer et sur le littoral à l'échelle nationale.

¹⁰ <https://www.sharktrust.org/basking-shark-data-directory>

¹¹ <https://collectif.vigiemer.fr/recensement/>

Actions de sensibilisation et communication



Q. Rochas-APECS

Actions de sensibilisation auprès du public

Animations grand public

Plus de 2 000 personnes ont été sensibilisées lors de diverses manifestations :

- 1 560 visiteurs lors du festival Natur'Armor qui s'est tenu à Quévert (22) le 1er et 2 février
- 100 visiteurs lors de la Fête de la nature sur le cours Dajot à Brest (29) le 25 mai
- 20 personnes à une conférence à l'occasion du Café océan avec Astrolabe expéditions à la PAM à Brest (29) le 27 mai
- 108 visiteurs lors de la Fête du port à Perros-Guirec (22) le 13 et le 14 juin
- 280 visiteurs lors de la Fête de la science au Quartz à Brest (29) le 4 et 5 octobre

Bilan de la communication

Revue de presse

En 2025, les actions en lien avec le programme ont été diffusées à travers cinq articles de presse. De nombreuses actualités ont également été publiées sur notre site internet et sur nos réseaux sociaux.

Les articles sont accessibles dans la revue de presse de l'association sur le lien suivant : https://asso-apecs.org/wp-content/uploads/APECS_Revue-de-presse_2025.pdf

- Février 2025 – Al Iouarnig n°90 – [Entre terre & mer, gardons nos distances avec la faune marine](#)
- Février-mars 2025 – Plongez ! n°56 – [Dossier Cap sur la Bretagne ! Sur la piste des requins-pèlerins](#)
- 15/04/2025 – Le Télégramme – [Au cœur des eaux bretonnes, embarquez pour un safari marin pour observer les dauphins, les phoques et les requins pèlerins](#)
- 17/04/2025 – Ouest France – [« On le repère grâce à son aileron » : et si vous croisie un requin-pèlerin en Finistère ?](#)
- 19/06/2025 – Le Télégramme – [Pèlerin, émissole. Requin, où es-tu ?](#)

En réseau

Le programme est présenté sur le portail internet national [OPEN](#) dédié aux programmes de sciences participatives en lien avec la biodiversité en France.

Avec ce programme, l'APECS est membre des réseaux [Sentinelles de la mer Occitanie](#) et [Sentinelles de la mer Normandie](#).

Bibliographie

- APECS. (2020a). « Les observations de requins pèlerins en France métropolitaine de 1998 à 2017. 20 ans de données collectées dans le cadre du programme national de recensement des observations. Rapport Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens, Brest, France. » (p. 31 + Annexes) [Version du 31/03/2020]. Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens. https://asso-apecs.org/IMG/pdf/apecs_bilan_1998-2017_recensement_observations_requin_pelerin_vf.pdf
- APECS. (2020b). « Programme PELARGOS. Suivis par satellites de requins pèlerins. Bilan phase 2 (2017-2019) » (p. 64 + Annexes) [Version du 31/03/2020]. Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens.
- APECS. (2022). « Programme national de recensement des observations de requins pèlerins en France métropolitaine. Rapport annuel 2021 » (p. 24 + Annexes) [Version du 31/01/2022]. Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens.
- APECS. (2023). « Programme national de recensement des observations de requins pèlerins en France métropolitaine. Rapport annuel 2022 » (p. 29 + Annexes) [Version du 30/01/2023]. Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens.
- APECS. (2024). « Programme national de recensement des observations de requins pèlerins en France métropolitaine. Rapport annuel 2023 » (p. 29 + Annexes) [Version du 26/03/2024]. Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens.
- APECS. (2025). « Programme national de recensement des observations de requins pèlerins en France métropolitaine. Rapport annuel 2024 » (p. 27 + Annexes) [Version du 05/03/2025]. Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens.
- Bentz, E., Joigneau-Guesnon, C., Vong, L., & Zagatti, P. (2016). « Sciences participatives et biodiversité. Conduire un projet pour la recherche, l'action publique, l'éducation. Guide de bonnes pratiques » (p. 78). Collectif national sciences participatives biodiversité.
- Berrow, S. D., & Heardman, C. (1994). « The Basking Shark *Cetorhinus maximus* (Gunnerus) in Irish Waters: Patterns of Distribution and Abundance ». *Biology and Environment: Proceedings of the Royal Irish Academy*, 94B(2), 101-107.
- Bigelow, H. B., & Schroeder, W. C. (1948). « Fishes of the Western North Atlantic (Part one: Lancelets, Ciclostomes, Sharks) ». *Memoir Sears Foundation for Marine Research*, Yale University, Yale.
- Bloomfield, A., & Solandt, J.-L. (2007). « Basking Shark Watch 20-year report (1987-2006) ». *Marine Conservation Society*.
- Boeuf, G., Allain, Y.-M., & Bouvier, M. (2012). « L'apport des sciences participatives dans la connaissance de la biodiversité. Rapport remis à la ministre de l'Ecologie. » (p. 29). Ministère de l'écologie. <http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/document.html?id=Temis-0081293&requestId=0&number=1>
- Cadenat, J., & Blache, J. (1981). « Requins de Méditerranée et d'Atlantique : plus particulièrement de la côte occidentale d'Afrique ». Editions de l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer.
- Recommandation CGPM/42/2018/2 relative à des mesures de gestion des pêches pour la conservation des requins et des raies dans la zone d'application de la CPGM, modifiant la Recommandation CGPM/36/2012/3, (2018).
- Annexes I, II et III de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, 84 (2022). <https://cites.org/fra/disc/text.php>
- Mémorandum d'Entente sur la conservation des requins migrateurs, 28 (2019). <https://www.cms.int/sharks/legalinstrument/sharks-mou>
- Annexes I et II de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) (telles qu'amendées par la Conférence des Parties en 1985, 1988, 1991, 1994, 1997, 1999, 2002, 2005, 2008, 2011, 2014, 2017 et 2020), 17 (2020). <https://www.cms.int/fr/node/8655>
- Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est (OSPAR), 42 (2006). <https://www.ospar.org/convention>
- Annexe II - Espèces de faune strictement protégées de la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (STE n° 104), 24 (2018). <https://www.coe.int/fr/web/conventions/full-list?module=treaty-detail&treaty-num=104>
- Cotton, P. A., Sims, D. W., Fanshawe, S., & Chadwick, M. (2005). « The effects of climate variability on zooplankton and basking shark (*Cetorhinus maximus*) relative abundance off southwest Britain ». *Fisheries Oceanography*, 14(2), 151-155. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2419.2005.00331.x>
- Darling, J. D., & Keogh, K. E. (1994). « Observations of basking sharks, *Cetorhinus maximus*, in Clayoquot Sound, British Columbia ». *Oceanographic Literature Review*, 7(42), 558.
- De Blainville, H. M. D. (1811). « Mémoire sur le squalo pèlerin ». *Annales du Muséum*, 18, 88-135.

- Desbrosses, P. (1936). « Poissons peu communs débarqués à Lorient ou capturés près de ce port de 1931 à 1935 ». Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France, 6, 227-229.
- Doherty, P. D., Baxter, J. M., Gell, F. R., Godley, B. J., Graham, R. T., Hall, G., Hall, J., Hawkes, L. A., Henderson, S. M., Johnson, L., Speedie, C., & Witt, M. J. (2017). « Long-term satellite tracking reveals variable seasonal migration strategies of basking sharks in the north-east Atlantic ». Scientific Reports, 7(1), 42837. <https://doi.org/10.1038/srep42837>
- Earp, H. S., & Liconti, A. (2020). « Science for the Future: The Use of Citizen Science in Marine Research and Conservation ». YOUARES 9 - The Oceans: Our Research, Our Future: Proceedings of the 2018 Conference for YOUNg Marine REsearcher in Oldenburg, Germany, 1-19. https://doi.org/10.1007/978-3-030-20389-4_1
- Eloire, D., Louisy, P., & Rohr, A. (2022). « Proposition d'une échelle pour qualifier la validité des données issues de programmes de sciences participatives. » (p. 11). Groupe de travail « Poissons osseux, requins et raies » - Collectif Vigie Mer. https://drive.google.com/file/d/1_-NwtjOjimb0edb0GBy_MPgE_jufgBnz/view
- Fossi, M. C., Coppola, D., Baini, M., Giannetti, M., Guerranti, C., Marsili, L., Panti, C., de Sabata, E., & Clò, S. (2014). « Large filter feeding marine organisms as indicators of microplastic in the pelagic environment: The case studies of the Mediterranean basking shark (*Cetorhinus maximus*) and fin whale (*Balaenoptera physalus*) ». Marine Environmental Research, 100, 17-24. <https://doi.org/10.1016/j.marenvres.2014.02.002>
- Gervais, P., & Gervais, H. (1876). « Observations relatives à un squalo pèlerin récemment pêché à Concarneau ». J. Zool. Paris, 5, 319-329.
- Gill, A. B., & Kimber, J. A. (2005). « The potential for cooperative management of elasmobranchs and offshore renewable energy development in UK waters ». Journal of the Marine Biological Association of the United Kingdom, 7.
- Gore, M. A., Rowat, D., Hall, J., Gell, F. R., & Ormond, R. F. (2008). « Transatlantic migration and deep mid-ocean diving by basking shark ». Biology Letters, 4(4), 395-398. <https://doi.org/10.1098/rsbl.2008.0147>
- Halpern, B. S., Walbridge, S., Selkoe, K. A., Kappel, C. V., Micheli, F., D'Agrosa, C., Bruno, J. F., Casey, K. S., Ebert, C., Fox, H. E., Fujita, R., Heinemann, D., Lenihan, H. S., Madin, E. M. P., Perry, M. T., Selig, E. R., Spalding, M., Steneck, R., & Watson, R. (2008). « A Global Map of Human Impact on Marine Ecosystems ». Science, 319(5865), 948-952. <https://doi.org/10.1126/science.1149345>
- Houllier, F., Merilhou-Goudard, J.-B., Andro, M., Charbonnel, F., Cointet, J.-P., Frey-Klett, P., Joly, P.-B., Leiser, H., & Manbrini-Doudet, M. (2016). « Les sciences participatives en France ». 64.
- Ifree. (2010). « Sciences participatives et biodiversité : implication du public, portée éducative et pratiques pédagogiques associées » (N° 2; p. 107).
- Johnston, E. M., Mayo, P. A., Mensink, P. J., Savetsky, E., & Houghton, J. D. R. (2019). « Serendipitous re-sighting of a basking shark *Cetorhinus maximus* reveals inter-annual connectivity between American and European coastal hotspots ». Journal of Fish Biology, 95(6), 1530-1534. <https://doi.org/10.1111/jfb.14163>
- Kenney, R. D., Owen, R. E., & Winn, H. E. (1985). « Shark distributions off the northeast United States from marine mammal surveys ». Copeia, 1985(1), 220-223.
- Kunzlik, P. A. (1988). « The basking shark » (N° 14; Numéro 14). Department of Agriculture and Fisheries for Scotland.
- Leeney, R. H., Witt, M. J., Broderick, A. C., Buchanan, J., Jarvis, D. S., Richardson, P. B., & Godley, B. J. (2012). « Marine megavertebrates of Cornwall and the Isles of Scilly: relative abundance and distribution ». Journal of the Marine Biological Association of the United Kingdom, 92(8), 1823-1833. <https://doi.org/10.1017/S002531541100155X>
- Legendre, R. (1923). « Sur des squalos pèlerins (*Cetorhinus maximus* Günner) observés à Concarneau ». Bulletin de la société zoologique de France, 48, 275-280.
- Legendre, R. (1924). « Note complémentaire sur des squalos pèlerins (*Cetorhinus maximus* Günner) observés à Concarneau ». Bulletin de la société zoologique de France, 49, 322-325.
- Lien, J., & Fawcett, L. (1986). « Distribution of basking sharks, *Cetorhinus maximus*, incidentally caught in inshore fishing gear in Newfoundland. » Canadian field-naturalist, 100(2), 246-252.
- Lipej, L., Cumani, F., Acquavita, A., & Bettoso, N. (2022). « 5 - Plastic impact on sharks and rays ». In G. Bonanno & M. Orlando-Bonaca (Éds.), Plastic Pollution and Marine Conservation (p. 153-185). Academic Press. <https://doi.org/10.1016/B978-0-12-822471-7.00005-5>
- Matthews, L. H. (1950). « Reproduction in the Basking Shark, *Cetorhinus maximus* (Gunner) ». Philosophical Transactions of the Royal Society of London. Series B, Biological Sciences, 234(612), 247-316.
- Moreau, É. (1881). « Histoire naturelle des poissons de la France » (Vol. 2). G. Masson.
- OSPAR Commission. (2015). « Background Document on Basking shark - Update ». OSPAR Commission.
- Petit, G. (1934). « A propos du sélacien de Querqueville ». La Terre et la Vie, 5, 277-287.
- Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée. Convention de Barcelone sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée, 25 (2018). <https://www.unep.org/unepmap/fr/who-we-are/contracting-parties/specially-protected-areas-protocol-spa-and-biodiversity-protocol>

Règlement (CE) No 1782/2006 du conseil du 20 novembre 2006 modifiant les règlements (CE) no 51/2006 et (CE) no 2270/2004 en ce qui concerne les possibilités de pêche et les conditions associées pour certains stocks halieutiques, (2006).

Rigby, C. L., Barreto, R., Carlson, J., Fernando, D., Fordham, S., Francis, M. P., Herman, K., Jabado, R. W., Liu, K. M., Marshall, A., Romanov, E., & Kyne, P. M. (2021). « IUCN Red List of Threatened Species: *Cetorhinus maximus* (amended version of 2019 assessment) ». IUCN Red List of Threatened Species. Page web consultée le 15/09/2022 : <https://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2021-1.RLTS.T4292A194720078.en>

Siders, Z. A., Westgate, A. J., Johnston, D. W., Murison, L. D., & Koopman, H. N. (2013). « Seasonal Variation in the Spatial Distribution of Basking Sharks (*Cetorhinus maximus*) in the Lower Bay of Fundy, Canada ». PLoS ONE, 8(12), e82074. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0082074>

Silvertown, J. (2009). « A new dawn for citizen science ». Trends in Ecology & Evolution, 24(9), 467-471. <https://doi.org/10.1016/j.tree.2009.03.017>

Skomal, G. B., Zeeman, S. I., Chisholm, J. H., Summers, E. L., Walsh, H. J., McMahon, K. W., & Thorrold, S. R. (2009). « Transequatorial Migrations by Basking Sharks in the Western Atlantic Ocean ». Current Biology, 19(12), 1019-1022. <https://doi.org/10.1016/j.cub.2009.04.019>

Speedie, C. D. (2003). « The value of public sightings recording schemes in relation to the basking shark in the United Kingdom ». Cybium, 27(4), 255-259.

Speedie, C. D., Johnson, L. A., & Witt, M. J. (2009). « Basking Shark Hotspots on the West Coast of Scotland: Key sites, threats and implications for conservation of the species » (Commissioned Report N° 339; Numéro 339, p. 59). Scottish Natural Heritage.

Squire Jr, J. L. (1990). « Distribution and Apparent Abundance of the Basking Shark, *Cetorhinus maximus*, off the Central and southern California coast, 1962-85 ». Marine Fisheries Review, 52(2), 8-11.

Witt, M., Hardy, T., Johnson, L., McClellan, C., Pikesley, S., Ranger, S., Richardson, P., Solandt, J., Speedie, C., Williams, R., & Godley, B. (2012). « Basking sharks in the northeast Atlantic: spatio-temporal trends from sightings in UK waters ». Marine Ecology Progress Series, 459, 121-134. <https://doi.org/10.3354/meps09737>

Programme national de recensement des observations de requins pèlerins en France métropolitaine

RAPPORT ANNUEL 2025



CONTACT

Association Pour l'Étude et la Conservation des Sélaciens
(APECS)

13, rue Jean-François Tartu - BP 51151
29211 Brest Cedex 1

07 50 14 24 91

asso@asso-apecs.org



APECS
Association Pour l'Étude
et la Conservation des Sélaciens



membre de

